

*Assurance-chômage—Loi*

Il existe bien d'autres façons de fournir des incitations, mais nous n'avons pas le temps de les explorer toutes aujourd'hui. Nous devrions prendre des mesures qui incitent les gens à investir leur argent dans notre pays plutôt qu'à l'étranger. Le Canada regorge de capitaux, et les Canadiens ne demandent pas mieux que de contribuer à l'expansion des industries, des fabriques et des entreprises pourvu que nous leur offrions des incitations à le faire. Mais quand nous suscitons des difficultés à ceux qui veulent se lancer en affaires, il n'est pas étonnant que les capitaux fuient à l'étranger, et chaque tranche de \$100,000 qui quitte le pays fait augmenter encore davantage le nombre des chômeurs. Cette tendance ne fera que s'accroître à moins que nous n'apportions des changements.

Je voudrais vous dire un mot ou deux au sujet des régions. Si un chômeur a une femme et cinq enfants à faire vivre, il souffre de sa situation de la même manière, qu'il y ait 1,000, 2,000 ou 10,000 chômeurs. Pourquoi faire une distinction? Est-ce parce que nous pensons que les gens ne veulent pas travailler? Pourquoi dire que nous allons verser tant aux chômeurs d'une région et moins à ceux d'une autre? Les chômeurs sont tous des êtres humains. Ils ont tous des femmes et des enfants ou des maris et des enfants. Ils connaissent tous la faim. Leur estomac les fait souffrir lorsque la faim les tenaille. Ils saignent si on les pique. Trop souvent, nous tentons de trouver des façons de réduire le montant des prestations jusqu'au moment où nous nous demandons s'ils en auront assez pour vivre. Un authentique chômeur devrait être traité de façon équitable qu'il y ait un seul ou 1,000 autres chômeurs.

Je souscris de tout cœur à l'argument que le dernier orateur a tenté de faire valoir au nom des habitants de sa région. Lorsque quelqu'un vient d'une région où il ne paraît pas de quotidien important, il arrive que son cas n'attire pas beaucoup l'attention parce qu'il ne bénéficie pas d'un battage considérable. Mais si le chômage sévit dans cette région, ses habitants en souffrent autant que les habitants des grandes villes où la presse quotidienne défend leur cause.

Je voudrais aborder brièvement la question de l'administration. Je me rends compte que l'administration du régime d'assurance-chômage pose des problèmes parce qu'il existe des gens malhonnêtes. Je crois que la plupart des gens sont sincères et veulent travailler, mais il y en a un certain nombre qui ne veulent pas travailler et qui trouvent le moyen de toucher des prestations d'assurance-chômage sans en avoir réellement besoin. Un hiver, à Edmonton, j'ai enfilé une veste de cuir et suis allé faire un tour à l'entrepôt du CN. Ce soir-là, il y avait là une trentaine d'hommes assez jeunes, âgés de 20 à 30 ans. J'ai bavardé un moment avec chacun d'eux. Quinze d'entre eux vivaient de l'assurance-chômage. Ils ne s'en cachaient pas. Ils n'avaient pas perdu leur emploi, seulement ils n'aimaient pas travailler en hiver. J'ai dit à l'un d'eux: «Moi non plus, je n'aime pas travailler en hiver, mais je dois le faire si je veux garder mon boulot». «Ce n'est pas notre cas», m'a-t-il répondu. «Nous travaillons en été pour avoir droit à l'assurance-chômage en hiver».

Ce n'est pas pour cela que l'assurance-chômage a été créée. Je sais qu'il existe par exemple de véritables chômeurs dans les mines de charbon, hors saison. Je connais bien ce problème puisque je viens d'une région de charbonnages. Je conviens qu'il y a aussi du chômage saisonnier dans les régions qui vivent de la pêche. Mais dans une région comme l'Alberta, quand des jeunes gens décident de travailler en été et de passer l'hiver bien au chaud dans les villes, ce n'est pas du véritable chômage. C'est peut-être la belle vie, mais ce n'est pas la raison d'être du régime d'assurance-chômage que de subventionner ce mode de vie. Je comprends que les agriculteurs et les hommes d'affaires soient furieux de voir les gens faire la queue aux bureaux d'assurance-chômage alors qu'ils n'arrivent pas à trouver de la main-d'œuvre pour leur entreprise. L'année dernière, un motel du lac Louise a été obligé de fermer un mois trop tôt faute de personnel.

Il y a des abus. Je suis d'accord avec le député qui a dit il y a quelques instants qu'il ne faut pas dépenser des sommes énormes pour lancer une chasse aux sorcières, mais il faut dénoncer ces abus quand on les constate. Ces gens-là enlèvent le pain de la bouche aux vrais chômeurs. Je n'éprouve aucune sympathie à l'égard des combinards, mais je pense qu'il y a moyen de redresser la situation si on le veut.

● (1630)

J'avais écrit au ministre du gouvernement précédent qui est tombé. J'ai donc envoyé une autre lettre au ministre actuel à propos des jeunes étudiants. Les employeurs qui engagent de jeunes étudiants qui doivent retourner à l'école à la fin de l'été sont obligés de déduire les primes d'assurance-chômage de leur salaire; celles-ci leur sont ensuite remboursées une fois qu'ils sont rentrés à l'école. Les employeurs de la région de Banff m'ont dit que c'est déjà assez difficile de trouver des employés sans devoir déduire les primes d'assurance-chômage, surtout lorsque l'on sait que ces jeunes gens retourneront à l'école et que les sommes déduites seront remboursées. Essayons un peu d'arranger cela. Ces employeurs m'ont dit que c'est un système ridicule. J'espère que le ministre fera preuve de bon sens. Le gros bon sens est une des qualités les plus merveilleuses, mais nous n'en avons pas assez; il nous en faudra plus pour régler ces problèmes.

L'assurance-chômage vise à assurer un niveau de vie décent à ceux qui sont involontairement en chômage. Veillons à ce que cet objectif soit atteint.

## LA MOTION D'AJOURNEMENT

[Traduction]

QUESTIONS À DÉBATTRE

**L'Orateur suppléant (M. Blaker):** A l'ordre. Avant d'inviter le député de Lincoln (M. Mackasey) à prendre la parole, j'aimerais annoncer les derniers travaux de la soirée.